

COMMUNIQUÉ

Le Délégué de l'ANIE à Montréal porte à la connaissance des résidents algériens inscrits sur la liste électorale de la circonscription de Montréal que de nouvelles dispositions ont été prises dans le but de faciliter aux électeurs l'exercice de leur droit électoral par, notamment le rapprochement des urnes aux électeurs.

Nos électeurs peuvent désormais accomplir leur devoir électoral au niveau de quatre bureaux de vote ouverts, respectivement, au siège du Consulat Général, à Laval et à Québec :

- ✓ Pourront voter au siège du Consulat Général les électeurs résidents à Montréal, à la rive sud de Montréal, à Sherbrooke à Trois -Rivières et aux agglomérations et villes environnantes,
- ✓ Pourront voter à Laval, les électeurs résidents de la rive nord de Montréal et des agglomérations et villes environnantes.
- ✓ Pourront voter à Québec-ville les électeurs résidents de la ville de Québec, Nouveau Brunswick, Terre Neuve et Labrador, la Nouvelle Écosse, l'Ile du Prince Édouard et les villes et agglomérations environnantes.

Les électeurs sont invités à vérifier l'adresse du bureau de vote de rattachement soit en téléphonant au 514 846 0442 poste 246, soit en cliquant sur ce lien.

Tous les bureaux de vote seront ouverts de 08h00 à 19h00 comme suit :

Bureaux	du lundi 02 au vendredi 06 septembre 2024	Le samedi 07 septembre 2024
01	Siège du Consulat Général	Siège du Consulat Général Montréal
02	Siège du Consulat Général	Siège du Consulat Général Montréal
03	Siège du Consulat Général	798 boulevard des Laurentides, Laval, H7G 2V9
04	Siège du Consulat Général	1749 chemin Gomin, Québec, G1S 1P1

L'Autorité Nationale Indépendante des Élections invite l'ensemble de nos citoyens inscrits sur la liste électorale à participer à cet important rendez-vous et accomplir leur devoir électoral et prendre part à la vie politique du pays.